

Volume 27
Numéro 2
FÉVRIER 2023

Journal municipal de

Rougemont

Rougemont en Flocons!
Détails p.8



POUR UNE GESTION EFFICACE

Gérer efficacement les finances publiques était un de mes engagements lorsque j'ai été élu maire en 2021. Depuis, nous avons réussi à maintenir les services actuels et à introduire certains programmes innovateurs tout en maintenant le niveau de taxation municipale parmi les plus bas de la région.

D'ailleurs, nous avons introduit des initiatives environnementales comme le budget participatif, une subvention de \$250 pour les bornes de recharges individuelles et procéder à l'installation de bornes de recharge publiques sur les emplacements municipaux. En 2023 nous explorerons d'autres moyens de contribuer à l'effort environnemental par le biais du comité consultatif en environnement fondé en 2022.

Nous travaillons aussi à protéger notre approvisionnement en eau en préparant avec nos experts le remplacement du puits Vadnais 2 qui est notre principale source d'eau potable et qui approche de sa fin de vie. Nous évaluons aussi au sein de la Régie de traitement des eaux usées (qui regroupe Rougemont et St-Césaire) les options afin d'augmenter la capacité et l'efficacité du système de traitement des eaux usées qui fonctionne actuellement à la limite de ses capacités.

Nous maintenons aussi nos efforts, avec la contribution de notre députée Audrey Bogemans, pour faire bouger le MTQ afin d'améliorer la sécurité sur certaines sections de route sur notre territoire.

Voilà certains des projets de 2023 pour lesquels je continuerai de représenter les intérêts de l'ensemble de la population de Rougemont au cours des prochains mois.

Guy Adam
Maire

Conseil municipal



Guy Adam, maire



District 1
Sylvain Dansereau



District 2
Marielle Farley



District 3
Éric Fortin



District 4
Marie-Danielle Trudel



District 5
Pierre Dion



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale **Kathia Joseph**
dg@rougemont.ca | poste 231

Adjointe de direction &
responsable des communications
Julie Robitaille
info@rougemont.ca | poste 229

Finances **Caroline Tétrault**
compte@rougemont.ca | poste 223

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | poste 224

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
voirie@rougemont.ca
poste 225
Jonathan Dalpé, journalier

Services techniques, urbanisme
et environnement
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | p. 233

Gestion des eaux **Thomas Gagné**
aqueduc@rougemont.ca |
450-502-0671

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca |
450.947.4999

Responsable bibliothèque
Marie-Eve Dubuc
biblio@rougemont.ca
450-469-3213

Hôtel de ville

61, chemin de Marieville
450.469.3790
info@rougemont.ca
www.rougemont.ca
Lundi au jeudi
8h30 à 12h
et 13h à 16h30
Vendredi 8h30 à midi



Édifices municipaux



Bibliothèque Guy-Frégeau

839 rue principale
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30
et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



**Centre des loisirs
Cousineau-Saumure**
270 La Grande-Caroline
450.469.3790 p.224



Caserne 53,
63 chemin de Marieville
Patrick Brodeur 450.947.4999

www.rougemont.ca

Souffleuse à vendre au plus offrant MISE DE DÉPART 500\$

La municipalité met en vente une souffleuse



CUB CADET 11530C

Si vous êtes intéressés à acquérir la souffleuse, veuillez nous faire parvenir une offre dans une enveloppe scellée, avant le **1^{ER} MARS À 16H30**, à la Mairie au 61 chemin de Marieville. Votre offre doit contenir les informations suivantes :
**Nom et Adresse : No. de téléphone :
Montant offert : (MISE DE DÉPART 500\$)**

Pour toute question, veuillez communiquer avec le service des travaux publics au **450-469-3790 # 225** ou par courriel: **voirie@rougemont.ca**
La municipalité confirmera la vente lors de la séance du 6 mars 2023.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 6 mars 2023 à 20h à la Mairie

Païement des taxes municipales 1^{er} versement 15 mars

Modes de paiement du compte de taxes

VIREMENT BANCAIRE Avec votre institution financière (si celle-ci le permet)

En ligne, au comptoir ou au guichet.

Si vous effectuez votre paiement au guichet ou via le site Internet de votre institution financière, vous devez indiquer votre numéro de matricule débutant par un F suivi de 16 chiffres.

Par la poste ou dans le passe-lettre à la Mairie

Vous devez expédier vos coupons de remise et chèques émis à l'ordre de la Municipalité de Rougemont, 61 ch. Marieville Rougemont J0L 1M0
À la Mairie

Vous pouvez effectuer vos paiements au comptoir, durant les heures d'ouverture :
Lundi au jeudi: de 8h30 à 12h et 13h à 16h30 et le vendredi: de 8h30 à 12h.

Prenez note que la municipalité n'accepte pas le paiement par carte de crédit.



13 février au 17 mars 2023



Maternelle
et primaire

13 au 17 février 2023

Année scolaire 2023-2024

Inscription d'un nouvel élève

Consultez le site internet du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, à l'adresse suivante:
www.cssdhr.gouv.qc.ca/parents/admission
pour trouver les informations concernant
les inscriptions scolaire 2023-2024.

Secondaire



COLLECTE DES VOLUMINEUX

DU 3 AU 7 AVRIL 2023

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 27 MARS - 9 H

LA COLLECTE DÉBUTERA LE LUNDI ET SE POURSUIVRA DURANT LA SEMAINE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC. VEUILLEZ LAISSER VOS ENCOMBRANTS EN BORDURE DE RUE JUSQU'À LEUR COLLECTE.

Ange-Gardien	Saint-Césaire
Marieville	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Richelieu	Saint-Mathias-sur-Richelieu
Rougemont	Saint-Paul-d'Abbotsford

IMPORTANT

Cette collecte n'est pas dédiée à un surplus d'ordures déposé dans des sacs ou des boîtes de carton. Les matériaux de construction, les appareils réfrigérants et les appareils électroniques sont refusés. Toutefois, ils sont acceptés dans les écocentres. Les objets de cette collecte seront dirigés directement à l'enfouissement. Les apporter aux écocentres est la meilleure façon pour leur donner une deuxième vie !



Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Sylvain Dansereau propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h00. Sont présents: Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller au district # 1; Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2, Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3, Madame Marie-Danielle Trudel, conseillère au district # 4, formant quorum. Sont absents: Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière 12 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2023

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 6 février 2023 au montant de 88 346.95\$;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 6 février 2023 pour un montant total de 108 403.52\$ incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 1er au 28 janvier 2023 au montant de 74 533.78\$.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2007-084. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

PÉRIODE DE QUESTION

Clinique Médicale du Collège – Versement de la contribution 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont participe au financement de la Clinique médicale du Collège;

CONSIDÉRANT QUE la population de Rougemont est établie à 2805 par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de verser la contribution 2023 à la Clinique Médicale du Collège, soit un montant de 16 830 \$, représentant 6\$ par citoyen.

Quilothon « La Classique Fernand Touchette » (Chevalier de Colomb de Marieville) – Demande de don

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb de Marieville adresse au conseil municipal, une demande de don pour « La Classique Fernand Touchette » (quilothon annuel) organisée le samedi 11 mars prochain de 9h à 21 heures;

CONSIDÉRANT QUE tous les profits recueillis lors du quilothon seront remis à la Maison Victor-Gadbois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de soutenir la mission de la Maison Victor-Gadbois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de faire un don de 200\$ à la Maison Victor-Gadbois dans le cadre de « La Classique Fernand Touchette ».

Association des Parents d'Enfants Handicapés Richelieu Val Maska – Campagne de financement

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Parents des Enfants Handicapés Richelieu / Val-Maska adresse au conseil municipal, une demande de participation à la campagne de financement;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Parents des Enfants Handicapés Richelieu / Val-Maska aide à améliorer la qualité de vie des familles ayant des enfants avec des besoins particuliers;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu de verser un montant de 100\$ à l'Association des Parents des Enfants Handicapés Richelieu / Val-Maska, en contrepartie, l'APEH s'engage à respecter le type de reconnaissance associé au montant, tel que décrit dans la demande.

Grand Défi Pierre Lavoie – Demande d'autorisation de passage

CONSIDÉRANT QUE la Grand Défi Pierre Lavoie adresse au conseil municipal une demande d'autorisation de passage pour la tenue de l'événement cycliste 1000 km qui traversera le territoire de la Municipalité le 11 juin prochain entre 9h30 et 11h;

CONSIDÉRANT QUE la demande est également assortie d'une autorisation afin de permettre l'utilisation de drones pour capter des images des localités que traversent le convoi;

CONSIDÉRANT QUE le trajet proposé par le Grand Défi Pierre Lavoie passe uniquement sur des routes numérotées donc sous la juridiction du Ministère des Transports, mais qu'il est aussi nécessaire d'obtenir l'autorisation de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Grand Défi Pierre Lavoie a pour objectif : « changer nos habitudes de vie pour notre bien-être, mais aussi et surtout, pour assurer un avenir en santé pour nos jeunes » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser le passage du 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie et l'utilisation de drones sur le territoire de la municipalité. La présente résolution est conditionnelle à ce que l'organisme obtienne l'autorisation du Ministère des Transports du Québec.

Adoption du règlement 2022-342 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) abrogeant le règlement 2018-245

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont désire abroger et remplacer le règlement 2018-245 relatif aux Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA) pour l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une assemblée publique de consultation afin d'expliquer le règlement et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés a été tenue le 9 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le présent règlement n'a pas à faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi et des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le présent règlement 2022-342 abrogeant et remplaçant le règlement 2018-245 et décrétant le nouveau règlement relatif aux Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA) de la Municipalité de Rougemont. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Il est de plus résolu de transmettre le règlement à la MRC de Rouville pour approbation.



Madame Marie-Danielle Trudel déclare ses intérêts dans le point qui va suivre, elle se retire des discussions et s'abstiendra de voter.

Adoption du second projet de règlement 2023-347 abrogeant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires de certains usages commerciaux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a reçu une demande afin de modifier les dispositions applicables quant au nombre de bâtiments accessoires autorisés pour l'usage Camping (749);
CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède le pouvoir, en vertu de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de classer les constructions et les usages, de diviser le territoire de la municipalité en zones et de spécifier, pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés;
CONSIDÉRANT QU'un avis de motion dûment donné le 9 janvier 2023 et que le premier projet de règlement a été adopté en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le même jour;
CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une assemblée publique de consultation afin d'expliquer le règlement et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés a été tenue le 6 février 2023;
CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi et des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le règlement 2022-347 amendement le règlement de zonage no. 2018-242 afin de modifier les dispositions applicables aux bâtiments accessoires de certains usages commerciaux, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.
Vote pour : 3 (Mme Trudel s'étant abstenue) Vote contre :

Proposition de la Société d'Histoire et de généalogie des Quatre Lieux pour la mise en place d'un circuit patrimonial

Le conseil prend acte de la proposition, mais ne souhaite pas y donner suite pour 2023. Il reconsidèrera sa position lors de la préparation du budget 2024.

Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
CONSIDÉRANT QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame Marielle Farley et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Rougemont approuve les dépenses d'un montant de 32 686\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Paiement de facture – Blanchard Mini-moteur (souffleur à neige)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un nouveau souffleur à neige pour le service des loisirs;
CONSIDÉRANT QUE cet achat peut être immobilisé;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de payer la facture de Blanchard Mini-Moteur inc. au montant de 1749.99\$ avant taxes et d'immobiliser cet achat.

Approbation des coûts de camp de jour pour la semaine de relâche

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la Municipalité organisera un camp de jour durant la semaine de relâche;
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir les coûts du camp de jour;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter les coûts suivants :
• Camp de jour à la journée : 35\$
• Camp de jour pour la semaine : 160\$
Les prix incluent les sorties, lorsqu'il y a lieu, ainsi que le service de garde.

Signature de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Jean-Baptiste (camp de jour semaine de relâche)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste désirent prévoir des activités conjointes dans le cadre de la semaine de relâche;
CONSIDÉRANT QUE le Code Municipal du Québec prévoit à l'article 569 que « Toute municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence »;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste a soumis une entente à la Municipalité de Rougemont et que cette dernière s'en déclare satisfaite;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'accepter les termes de l'entente et d'autoriser le maire, Monsieur Guy Adam et la directrice générale à signer ladite entente.

Embauche des employés de camp de jour (semaine de relâche)

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la Municipalité organisera un camp de jour durant la semaine de relâche;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu d'embaucher les personnes suivantes à titre d'animateurs et/ou accompagnateurs pour le camp de jour de la semaine de relâche, aux salaires et conditions préalablement définis :

Camille Sirois	Charles Dufour	Emy-Rose G. Petitbois
Camille Paquette	Maude Poirier	Daphney Buissière
Félix Ostiguy	Marie-Anne Dufour	Maylika Robichaud
Amélia Morin	Thierry Buissière	

Demande à la CPTAQ - modification de l'autorisation pour l'aménagement d'un bassin d'irrigation, étang d'irrigation et la mise en culture sur une partie des lots 1714 495, 1716 095 et 1716 096

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation à la CPTAQ reçue de M. Charles D. Delisle, ingénieur forestier, représentant Groupe Synergis, mandataire de Ferme CMJI Robert inc. a pour objet la modification de la condition associée à la décision 402 752 rendue par la CPTAQ le 22 janvier 2014 ;
CONSIDÉRANT QUE cette décision de la CPTAQ était conditionnelle à ce que des pommiers soient plantés sur l'ensemble de la superficie visée, dans les 3 ans suivant la date de la décision ;
CONSIDÉRANT QUE le demandeur indique avoir fait des tentatives de plantation de pommiers en 2014, 2016 et 2018 et que celles-ci se sont toutes soldées par un échec à cause d'une qualité de sol inadéquate ;
CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec a depuis exigé l'aménagement d'un étang de biodiversité ceinturé d'une bande-tampon sur une partie de la superficie concernée par cette décision ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant désire aménager un bassin d'irrigation à être exploité à des fins agricoles sur une partie de la superficie concernée par cette décision ;
CONSIDÉRANT QUE le requérant désire poursuivre la culture du sol sur



Procès-verbal

la superficie restante de l'aire concernée par cette décision, en pratiquant une culture mieux adaptée au type de sol que la pomiculture ;
CONSIDÉRANT l'absence d'impacts défavorables pour la zone et les activités agricoles ;
CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage ;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'appuyer la demande présentée par Monsieur Charles D. Delisle, pour Ferme CMJI Robert inc.

PPCMOI – 330, rang de la Montagne – Résolution finale

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté un premier projet de résolution (no.22-05-4481) autorisant un Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) pour la propriété sise au 330, rang de la Montagne, lot 6 459 135 du cadastre du Québec;
CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet de résolution le 9 janvier 2023;
CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté un second projet de résolution (no. 23-01-4675);
CONSIDÉRANT QUE le Conseil a communiqué à la population la tenue d'un registre des oppositions, tel que requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) pour toute résolution sujette à l'approbation référendaire;
CONSIDÉRANT QUE conformément à la LAU, la Municipalité doit adopter une résolution finale accordant la demande d'autorisation du PPCMOI;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'autoriser l'exploitation d'un restaurant de 60 places et de faire la vente de boissons alcoolisées (cidres) au 330, rang de la Montagne, en autant que les conditions suivantes soient respectées :
• Le nombre total de places est limité à soixante (60), incluant toute terrasse extérieure;
• Une aire de terrain d'une superficie équivalente à la superficie requise à la section 7 du règlement de zonage 2018-242 pour un restaurant de 60 places soit réservée à cette fin à même la zone dénuée d'arbres longeant le chemin d'accès;

• Un projet de rénovation de la présentation du bâtiment principal avec échancier de travaux soit déposé.

Remplacement du puits Vadnais 2 – Acceptation de l'offre de service d'Agéos

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder au remplacement du puits Vadnais 2, lequel arrive en fin de vie;
CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été acceptés dans le cadre de la TECQ
CONSIDÉRANT QUE la firme AGÉOS a réalisé les travaux préparatoires et qu'elle a soumis une nouvelle offre de service en deux volets, soit Terrain et Expertise;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu d'accepter l'offre de service d'AGÉOS pour la mise en place et la demande d'autorisation du nouveau puits Vadnais 3 au montant total de 44 240\$ avant taxes. Toutefois, la Municipalité se réserve le droit d'abandonner le présent projet si les études préparatoires révélaient des frais trop élevés ou une trop grande difficulté de réaliser les travaux projetés.

Remplacement du puits Vadnais 2 – Acceptation de l'offre de service de BHP Conseil

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder au remplacement du puits Vadnais 2, lequel arrive en fin de vie;
CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été acceptés dans le cadre de la TECQ
CONSIDÉRANT QUE pour réaliser les travaux, la municipalité doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénierie;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'accepter l'offre de service de BHP Conseil pour la réalisation de l'étude préliminaire (ingénierie), au montant de 11 800\$ avant taxes.

PÉRIODE DE QUESTION

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Biblio

GRAND CONCOURS: Gagnez à visiter votre biblio! Du 12 au 25 février 2023

La bibliothèque de Rougemont vous invite à participer au Grand concours Gagnez à visiter votre biblio! Une façon très simple de participer au Grand concours: trouver un billet d'or caché dans la bibliothèque et par la suite, se rendre sur le site internet du concours pour remplir le formulaire. Toute la durée du concours, soit du 12 au 25 février, de nouveaux billets d'or seront cachés dans la bibliothèque!

Pour en savoir plus sur le concours, les prix instantanés, les cadeaux offerts par les artistes ou les règlements, visiter le www.grandconcoursbiblio.ca

- Une seule participation par personne

- Le concours est réservé aux personnes âgées de 13 ans et plus

Bibliothèque Guy Frégeau
839 Principale, Rougemont JoL1Mo
biblio@rougemont.ca 450-293-3213
Suivez-nous sur notre page Facebook!

HORAIRE

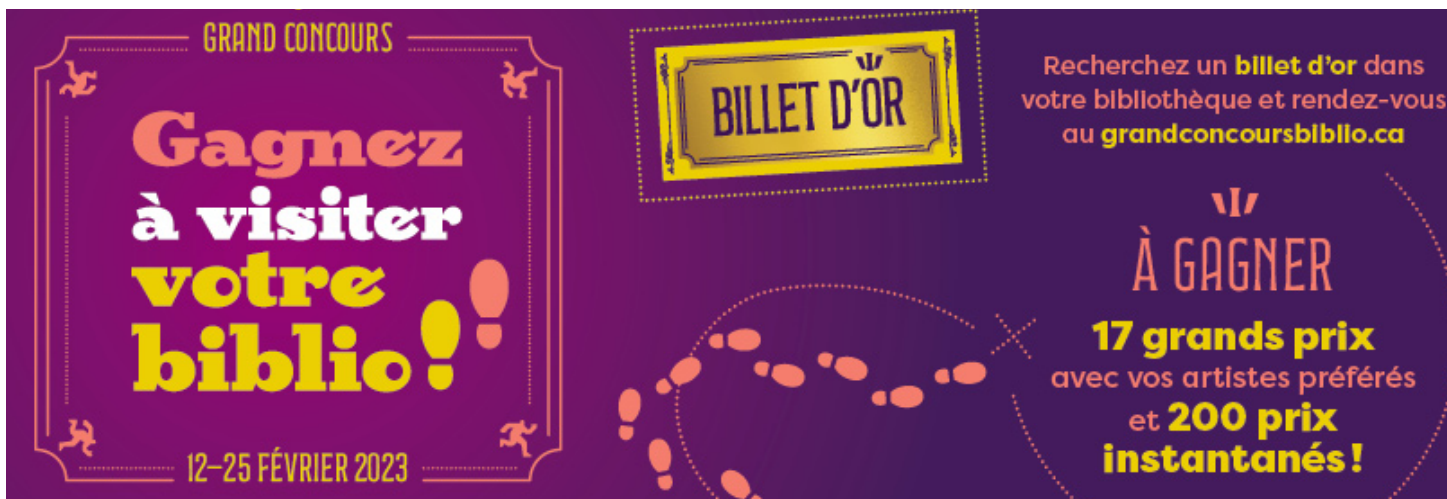
Mardi et jeudi

14h30 - 16h30

18h30 - 20h30

Mercredi et samedi

9h30 - 11h30



GRAND CONCOURS

Gagnez à visiter votre biblio!

12-25 FÉVRIER 2023

BILLET D'OR

Recherchez un **billet d'or** dans votre bibliothèque et rendez-vous au grandconcoursbiblio.ca

À GAGNER

17 grands prix avec vos artistes préférés et **200 prix instantanés!**



Offres d'emplois

Camp de jour Municipalité de Rougemont Été 2023

Le service des loisirs de la Municipalité de Rougemont est à la recherche de candidat(e)s, pour la saison estivale, pour occuper les postes suivants:

Animateurs(trices) camp de jour/ temps plein

Si tu as des aptitudes et des passions particulières, que ce soit pour les sports, la danse, les arts, le théâtre, l'informatique ou autres, mentionne-le dans ton CV, cela peut être un atout!

TÂCHES :

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire;
- Planifier des activités et animer les groupes les 5 à 12 ans;
- Participer aux rencontres du personnel;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités;

EXIGENCES :

- Avoir un minimum de 15 ans au 1er juin 2023;
- Être disponible du 26 juin au 18 août 2023 pour le camp de jour;
- Être étudiant(e) à temps plein;
- Aimer les enfants;
- Communiquer facilement en public;
- Être disponible pour la formation DAFA et avoir réussi sa formation;
- Cours de premiers soins, un atout.

SALAIRE : Selon la politique salariale du Service des loisirs

Accompagnateurs(trices) camp de jour

TÂCHES :

- Accompagner et veiller à la sécurité d'un ou des enfants ayant des besoins particuliers;
- Faciliter l'intégration des enfants aux activités du camp de jour;
- Participer aux rencontres du personnel;

EXIGENCES :

- Avoir un minimum de 15 ans au 1er juin 2023;
- Être disponible du 26 juin au 18 août 2023 pour le camp
- Aimer les enfants et communiquer facilement en public;
- Formation pertinente en lien avec l'emploi, un atout.

SALAIRE: Selon la politique salariale du Service des loisirs

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae **avant le 17 mars 2023**. Vous pouvez le déposer à la réception de l'hôtel de ville, ou l'envoyer par la poste, à l'adresse suivante: *Municipalité de Rougemont, 61 chemin Marieville, Rougemont J0L 1M0* ou par courriel: loisirs@rougemont.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats qui seront retenus. Pour plus d'information, communiquez avec Bruno Larose coordonnateur des loisirs au (450) 469-3790 p.224

CAMP DE JOUR 2023 - DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR UN ENFANT AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Si votre enfant a des besoins particuliers et aura besoin d'accompagnement pour le Camp de jour 2023, **svp nous en faire part avant le 17 mars 2023**. Nous pourrions par la suite évaluer la demande et prévoir l'accompagnement nécessaire.

Voici les principaux besoins particuliers:

- TDA/ H; - Santé mentale; - Trouble du comportement; - Trouble langagier;
- Trouble du spectre de l'autisme; - Condition médicale: épilepsie, diabète, etc.
- Déficience intellectuelle, motrice, visuelle ou auditive.

Nous vous invitons à communiquer avec nous au 450-469-3790 poste 224 ou à l'adresse suivante:

loisirs@rougemont.ca afin de nous faire part de vos besoins.



Horaire de la patinoire

270 La Grande-Caroline, Rougemont

Sortez vos patins, la patinoire est prête!

Horaire PATINOIRE

*** Horaire sujet à changement ***

PATINAGE LIBRE

Lundi au vendredi

17H00 à 19h00

Samedi et dimanche

12h00 à 14h00

16h00 à 18h30

HOCKEY LIBRE

Lundi au vendredi

19h00 à 21h00

Samedi et dimanche

14h00 à 16h00

18h30 à 21h00

Horaire vestiaire

*Veuillez prendre note que la patinoire est accessible avant l'heure d'ouverture, cependant le vestiaire ne sera pas accessible.

Lundi au vendredi

17h00 à 21h00

Samedi et dimanche

12h00 à 20h00

LA MUNICIPALITÉ SE DONNE LE DROIT DE:

- refuser l'accès à la patinoire aux personnes qui ne respectent pas les consignes

Suivez-nous sur la page Facebook
des Loisirs de Rougemont



Rougemont en FLOCONS!

Dimanche

19 février

de 11h à 16h



Municipalité de
Rougemont

Animation
et musique
sur place

Activités

Patinage / hockey libre

Initiation à la raquette

Un prêt de la municipalité de St-Jean-Baptiste

Glissade

Camion de rue



au Centre des loisirs
270 La Grande-Caroline
Rougemont

À déguster

avec la collaboration de

**TOURISME
ROUGEMONT**

Tire sur la neige

Érablière Mont-Rouge

Cidre \$



Cidrerie Michel Jodoin

Soupe

Verger Trois Pommes

Guimauves

Desjardins

Barbe à papa \$

Du Fun O Max

Jus

Lassonde



Desjardins

Merci à

Excavation Michel Alix Inc

Pour information Bruno Larose 450-469-3790 poste 224
ou à l'adresse suivante: loisirs@rougemont.ca

Suivez-nous sur la page Facebook
des Loisirs de Rougemont





**Le 8 et 9 mars
entre 16h et 20h**

au Centre des loisirs,
270 La Grande-Caroline

*** La personne inscrite devra être sur place. Les inscriptions en ligne ne seront pas acceptées.**

Uniforme pour le soccer

Le chandail vous est remis par la municipalité en début d'année. LE CHANDAIL DOIT ÊTRE REMIS lors de l'inscription l'année suivante.

Vous devez vous procurer:

- Short et bas noirs
- Protège-tibias
- Souliers de soccer.

Bénévoles RECHERCHÉS

Pour que cette activité soit un succès, l'implication bénévole des parents est essentielle. Nous recherchons des entraîneurs et des aides-entraîneurs pour permettre aux enfants de Rougemont de s'amuser durant la saison estivale. Toutes les personnes intéressées seront invitées à participer à une formation gratuite. **Donnez votre nom à l'inscription !**

Lors des inscriptions vous devez avoir en main obligatoirement les éléments suivants:

- Carte d'assurance-maladie
 - Une photo « format passeport » (une photo sera prise sur place au besoin)
 - Le paiement (argent comptant ou carte débit)
- L'inscription sera refusée si l'un de ces items est manquant.*

*****Premières pratiques obligatoires*****

Dimanche 30 avril et 7 mai

CATÉGORIE	Dates	heure
U-6	Dimanche 30 avril et 7 mai	9h
U-8		10h
U-10		11h
U-13		12h

**** Les premières pratiques permettront de diviser les équipes de façon équitable**

Inscriptions Soccer 2023 8 et 9 mars entre 16h et 20h

au Centre des loisirs
270 La Grande-Caroline

Arbitres

Nous sommes à la recherche d'arbitre pour la saison. Il faut avoir au moins 12 ans (nous cherchons aussi des adultes) et une formation est offerte. Rémunération à la partie. Laissez votre nom aux inscriptions ou au (450) 469-3790 #224.

CATÉGORIE	Né entre le	Tarifs	*Si vous rapportez un chandail
U-6	1er octobre 2016 et 30 septembre 2018	45 \$	35\$
U-8	1er octobre 2014 et 30 septembre 2016	65 \$	55\$
U-10	1er octobre 2012 et 30 septembre 2014	65 \$	55\$
U-13	1er octobre 2009 et 30 septembre 2012	65 \$	55\$
U-16 GARS	1er octobre 2006 et 30 septembre 2009	75 \$	65\$
U-17 FILLES	1er octobre 2005 et 30 septembre 2009	75 \$	65\$
ADULTES	18 ans et +	85 \$	75\$

Selon les inscriptions, il y aura possibilité de former des équipes de filles.

Ligue

Tous les joueurs évolueront dans la ligue de soccer mineur Montérégie (6 parties à Rougemont et 6 parties à l'extérieur). Il est important de souligner que le transport des joueurs est la responsabilité de chaque parent et non de l'entraîneur, donc si vous n'êtes pas disponible, assurez-vous de prendre entente avec d'autres parents pour le covoiturage avant d'inscrire votre enfant.

Pour toute question contactez Bruno Larose, coordonnateur des loisirs 450-469-3790 #224 ou loisirs@rougemont.ca



La Francophonie canadienne

Conférence par Mme Éveline Ménard

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles et de la Semaine de la francophonie, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population à assister à une conférence de Madame Eveline Ménard, conteuse, musicienne et fileuse.

La rencontre aura lieu le

mardi 28 mars 2023 à 19h30

à la Salle de la FADOQ,

11 rue Codaire, Saint-Paul d'Abbotsford

Coût : Gratuit pour les membres 5\$ pour les non-membres

Bienvenue à tous



42 ans de présence
dans les Quatre Lieux
Société d'histoire et de généalogie
des Quatre Lieux
Site Internet : www.quatreliex.qc.ca

1291 rang Double, Rougemont (Québec) J0L 1M0
Tél: (450) 469-2409 Courriel : lucettelevesque@sympatico.ca

Conférencière:

Native de Saint-Paul-d'Abbotsford et voyageuse dans l'âme, Eveline Ménard se déplace dans plusieurs régions de la francophonie canadienne, effectue régulièrement des tournées en France et porte sa parole dans de nouveaux pays à chaque année pour raconter ses histoires. (Burkina Faso, Togo, Belgique, Pologne, Martinique, Mexique etc.). Créative, elle aime croiser ses contes avec d'autres formes d'art, tel que la vannerie, la musique contemporaine, la marionnette, etc.

Co-auteur du livre pour enfants Il était une fois un autre monde, elle a également à son actif un livre-disque, Contes de fils et d'eaux, publié aux Éditions des Plaines et a participé à de nombreuses productions collectives (Nuits du conte à Montréal, aux Éditions Oûi-dire, Lesdimanches du conte 5 ans déjà, chez Planète Rebelle).

<https://evelineconte.com/>
<https://www.facebook.com/evelineconte/>



MRC de Rouville

La MRC de Rouville prête à recevoir vos candidatures pour le

Le coup d'envoi est donné à la 25^e édition du Défi OSEntreprendre dans la MRC de Rouville. Le compte à rebours est donc commencé et les entrepreneurs de la région sont invités à s'inscrire d'ici le **14 mars 2023, 16 h**, soit dans le volet Création d'entreprise, Réussite inc. ou Faire affaire ensemble.

Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles en ligne sur osentreprendre.quebec. Une activité de remise de bourses couronnera les lauréats à l'échelon local au cours du printemps prochain.

Mme Marie-Alexandra Dupré, conseillère aux entreprises au Service de développement économique de la MRC de Rouville, pourra accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches et répondre à leurs diverses questions. Vous pouvez la joindre par courriel à madupre@mrcrouville.qc.ca ou par téléphone au **450-460-2127 #236**.

défi Concours québécois en entrepreneuriat
osentreprendre MD

« J'encourage tous les entrepreneurs de la MRC de Rouville à participer au Défi OSEntreprendre qui permet de mettre en valeur leur entreprise. C'est une belle occasion de valider leur projet, d'obtenir une bourse, d'élargir leur réseau et d'exprimer leur passion », dit Mme Dupré.

« Des gens audacieux et décidés conviennent de se lancer dans une aventure humaine en mettant sur pied de nouvelles entreprises ou travaillent à l'avancement de celles-ci depuis quelques années. Ce grand mouvement québécois permet de mobiliser un large réseau d'acteurs et de faire rayonner les initiatives entrepreneuriales. L'objectif est d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir une région innovante, engagée et prospère », déclare le préfet de la MRC de Rouville, M. Denis Paquin.

À propos du Défi OSEntreprendre

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de plus de 47 000 personnes annuellement, des jeunes du primaire jusqu'à l'université appuyés par leurs intervenants scolaires ainsi que des entrepreneurs. Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 300 responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.



Lauréats 2022

Date limite d'inscription:
14 mars 2023, 16 h
www.osentreprendre.quebec

www.rougemont.ca



FÉVRIER 2023



L'Association du mont Rougemont

Loisirs motorisés : aux bons endroits, c'est mieux pour tout le monde!

L'Association du mont Rougemont rappelle aux adeptes des sports motorisés comme la motoneige, le quad ou la moto, que le mont Rougemont est entièrement privé et qu'aucun sentier officiel de VTT / motoneige ne le traverse.

En outre, sur le mont Rougemont, les schémas d'aménagement des MRC n'autorisent que les loisirs non motorisés et les règlements municipaux interdisent toute circulation sur les propriétés privées sans avoir la permission des propriétaires

(de chacun des lots).

À la fin de l'hiver dernier, la Fédération des clubs de motoneiges du Québec (FCMQ) rappelait que la circulation en dehors des 33000 km du réseau officiel, est très néfaste pour l'avenir de ce loisir. En raison des problèmes rapportés tel que :

- des dommages aux sentiers de ski de fond ou de raquette.
- dérangement de la faune, fuite et épuisement des animaux pouvant entraîner leur mort, leur déplacement vers des habitats moins favorables, une plus grande vulnérabilité aux prédateurs qui circulent plus facilement dans les traces des motoneiges.
- des dommages à la végétation par la coupe de la tête des jeunes arbres et plantation, compaction de la neige qui nuit à la survie des plantes.

- encore plus important pour l'avenir de ces sports : la perte éventuelle de droits de passage.

- des dangers pour la sécurité des motoneigistes qui s'aventurent hors sentiers car la neige peut cacher des équipements, des obstacles naturels ou un point d'eau pas assez gelé.

Même en hiver, les conséquences de ces dérangements peuvent avoir un impact permanent et c'est encore plus dommageable pendant les autres saisons due au passage des quads, jeeps et les motos. Il s'agit d'abord et avant tout d'une question de respect envers les propriétaires et les organisations de ces types de loisirs, soutenues généralement par des bénévoles, et de protéger la nature si fragile.

Bons sports à tous !



ALIMENT -TERRE

Des fruits et des légumes abordables et locaux

La période hivernale est bien installée, Alternative Aliment-Terre vous offre la possibilité de manger des fruits et légumes de producteurs maraîchers locaux! Nos produits congelés sont disponibles et prêts à cuisiner. Tous peuvent se procurer une diversité de produits tels que des bleuets, des pommes, du pesto à la fleur d'ail, des courgettes, des carottes, du maïs, du coulis de tomate et plusieurs autres beaux produits cultivés sur les fermes du territoire. La variété de produits disponibles a été récoltée en période estivale lors d'activités de glanage ouvertes à la communauté, organisées par Alternative Aliment-Terre, ou provient de dons de surplus et de déclassés de généreux producteurs de la région. Tous ces fruits et légumes ont été conditionnés dans nos locaux situés à Marieville et emballés sous vide, la qualité des produits est donc conservée sur une plus longue période. Les produits sont actuellement disponibles en partenariat avec divers commerces, municipalités et organismes sur le territoire de Chambly/Carignan, de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC de Rouville.

- L'épicerie économique Aux Sources du Bassin de Chambly
- La Cabotine, Marieville
- La Fouinerie, Saint-Césaire
- Le Grenier aux Trouvailles, Lacolle
- Saucisses & Compagnie, Chambly
- Aux Jardins d'Alexandrin, Saint-Alexandre
- À l'hôtel de ville de Saint-Blaise-sur-Richelieu



Les points de vente disponibles sont ouverts selon l'horaire des établissements partenaires. Pour plus d'information, consultez le site internet au www.aliment-terre.org/points-de-vente/, communiquez avec l'organisme au 438-521-9136 ou suivez l'organisme sur **Facebook** @ Alternative Aliment-Terre

146, chemin du Ruisseau-Barré
Marieville- 438-521-9136
coordination@aliment-terre.org
www.aliment-terre.org
[@alternative.aliment-terre](https://www.facebook.com/alternative.aliment-terre)

www.rougemont.ca

SERVICE d'entraide

LE SERVICE D'ENTRAIDE DE ROUGEMONT VOUS DIT **merci!**

En novembre 2022, les pompiers du service de sécurité incendie et les bénévoles de l'association des pompiers auxiliaires Montérégie (APAM) ont parcouru les rues de Rougemont afin de ramasser les dons pour la Guignolée. Un gros merci à eux et à la population de Rougemont qui ont très bien répondu à ce geste de solidarité. Nous vous en remercions grandement. Grâce à votre générosité, nous avons pu remplir de beaux paniers de Noël pour les personnes qui en avaient fait la demande au Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir.

MERCI à nos précieux commanditaires qui nous aident depuis plusieurs années: Les Industries Lassonde Inc, Le Verger Mario Coté, La coopérative d'électricité Saint-Jean-Baptiste, la Halte Gourmande et le Potager Mont-Rouge, la famille Robert de Côteau Rougemont, la Caisse Desjardins Rouville, la Savonnerie D'Aurélié, la Cantine Simone, la municipalité de Rougemont et la fabrique de Rougemont, pour le prêt d'une salle au sous-sol de l'église. Merci aussi au Club Optimiste Richelieu qui a offert des cadeaux à tous les enfants.

Un **MERCI** spécial à M. Guy Adam, maire de Rougemont, et à sa conjointe qui sont venus nous aider à remplir les paniers de Noël et aussi à en distribuer. Un Merci aussi à la députée de Shefford, Mme Andréanne Larouche, qui est venue nous aider lors de la journée de distribution des paniers de Noël. Ce fut très apprécié et agréable de les côtoyer.

MERCI aux bénévoles qui nous ont aidé lors de la guignolée, durant la confection des paniers ainsi qu'à la distribution de ces paniers. Merci aussi à Nicole et à son conjoint Jacques qui nous apportent des boîtes. Cela est très utile et grandement apprécié. Encore une fois, des gros **merci** à vous tous et toutes.



Vos responsables : Francine Chalifoux, Diane Gaucher, Jean-Luc Malouin

FÉVRIER 2023



11

CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5		7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

CALENDRIER DES collectes 2023

Disponible sur le site www.mrcrouville.qc.ca



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

www.mrcrouville.qc.ca

Pour trouver des solutions afin de réduire les déchets domestiques, consultez le site de la MRC de Rouville



La collecte des **matières domestiques** se fera **aux 3 semaines** pour les mois de *janvier, février, mars, novembre et décembre*.

C'est l'hiver

ne placez pas votre bac de travers!



- Pour ne pas nuire au déneigement, placez votre bac dans votre entrée, laissant le trottoir libre et la rue dégagée.
- Assurez-vous que votre couvercle est déglacé et bien fermé.

Les jours de tempête, rien de compliqué, donnez tout simplement congé à votre bac!



MRC
DE ROUVILLE

450 460-2127
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca



DE SOI À L'EMPLOI

Orientation et aide à l'emploi pour femmes



Service gratuit!

Places disponibles, contactez-nous!



Avec la participation financière de :

Québec



240, boul. Fréchette, bureau 210
Chambly (Québec) J3L 2Z5
450 447-4037
www.soi-emploi.qc.ca
info@soi-emploi.qc.ca



DÉPANNEUR ROUEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com

ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526

COURRIEL : aidecourriel@aa87.org

GRUPE Avec Amour Rougemont
Réunion: Lundi soir à 19h30
Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR

Réu
Endro





MONIQUE GAUTHIER
COURTIER IMMOBILIER
(450) 357-0435



*À partir de
2%*

En toute connaissance



Agence
immobilière



moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050

tél.: 450 469-2050

R.B.Q. 8316-9375-58



**PLOMBERIE
M. MALLET**

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET

450 708-2490



Corporation des maîtres
plombiers installateurs et soudeurs
du Québec

plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 😊

**Carrossier
ProColor.**

Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶

Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM





JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR ÂÎNÉS

Je choisis
d'être bien
au jour le jour!



La résidence JARDINS DU COUVENT vous offre :

- Une ambiance familiale collaborative
- De grands espaces verts
- Une équipe de soins, disponible en tout temps



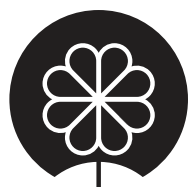
Prenez rendez-vous dès maintenant. Au plaisir de vous rencontrer!

450 460-3141 | dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville
jardinsducouvent.ca



Une
famille
tissée
serrée?

ÇA DONNE LE
GOÛT.



Lassonde

REJOINS L'ÉQUIPE DE LASSONDE

OASIS Canton *Rougemont* *fruit*



Devenez jeune administrateur de la relève



**Posez votre
candidature !**

Vous aurez l'occasion de représenter les membres de votre communauté et de contribuer à la performance de votre coopérative.

Pour en savoir plus, consultez le site internet de la Caisse.

 **Desjardins**
Caisse de Rouville